

Les Bourses Locales d'Echanges

Les BLE sont l'occasion d'échanger des biens (ex: livres, jeux, vêtements, légumes...) et de se rencontrer, se connaître et créer du lien. La devise du SEL:

Le Lien vaut plus que le Bien !

Les Echanges entre les SEL

Chaque SEL est constitué en association indépendante. Toutefois des rencontres sont organisées avec les SELs voisins, offrant davantage de possibilités d'échanges et de rencontres.

Au niveau national il existe:

- la Route des Stages, pour échanger des savoir faire et d'autres échanges
- la Route des SEL, pour partager des hébergements,
- le JEU (Jardin d'échange Universel), pour échanger simplement, sans comptabilité centralisée.

SEL'idaire

C'est l'association nationale au service de tous les SEL de France, animée par des sélistes bénévoles. Son but:

- promouvoir et stimuler les SEL existants,
- faciliter la création de SEL,
- favoriser la communication et la solidarité entre les SEL.

Site Internet : seldefrance.communityforge.net

Pour nous contacter :

Dominique et Jo: 0477545628 ou 0651060310

Christiane: 06.84.38.50.54/ Evelyne: 0477949532/ Amar: 0670004158

Adresse mail : selmontsdulyonnais@gmail.com

Site : selmontsdulyonnais.org

SEL MONTS du LYONNAIS



Système d'Echange Local

pour **Changer...**

Echangeons (sans argent)

des Savoirs, des Biens et des Services,

Organisons

des Rencontres, des Sorties et des Loisirs,

dans un **Esprit**

de **Convivialité**

et de **Solidarité**

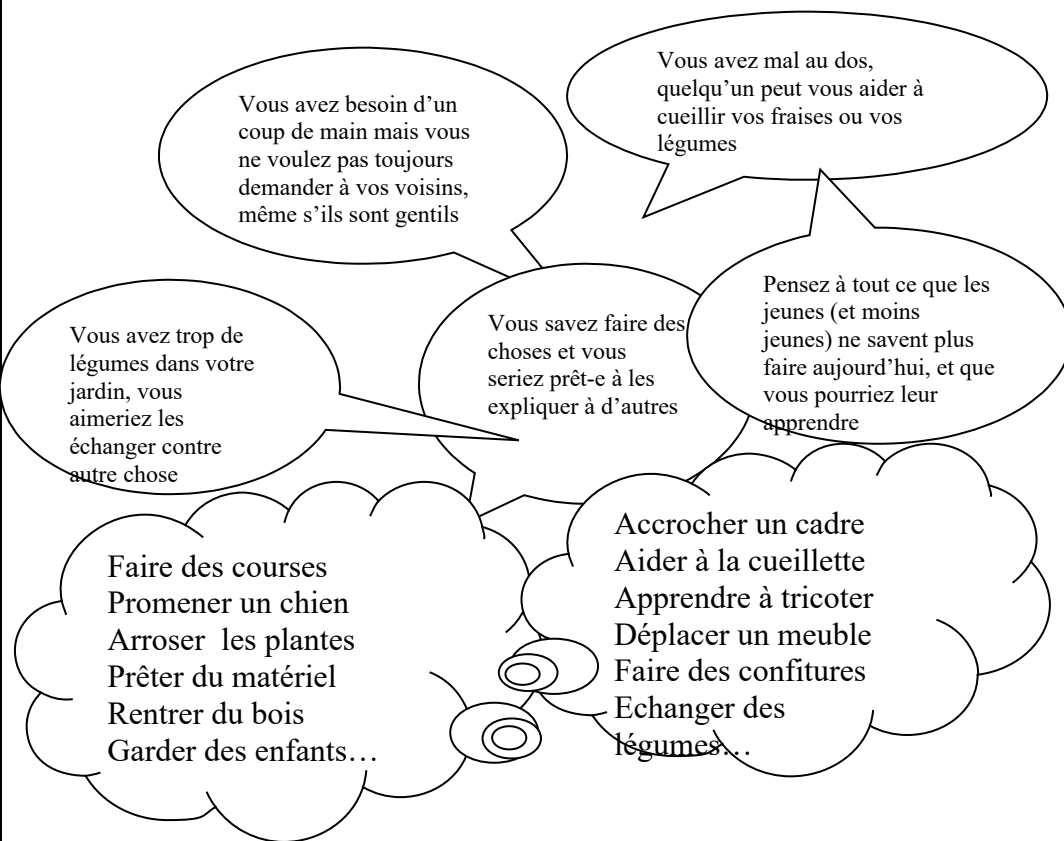
Les origines des SEL

Les SEL sont nés dans les pays anglo-saxons sous le nom de LETS (Local Exchange and Trade System). Le premier SEL français est né en 1994 en Ariège, il y a 335 actuellement.

L'esprit du SEL

Le principe du SEL est basé sur le simple constat que l'individu possède des moyens, des compétences ou du temps qu'il peut échanger avec les autres. Dans notre société où tout est régi par l'argent, les SEL permettent de retrouver d'autres valeurs, de créer d'autres liens avec des personnes ouvertes à des contacts plus humains.

Tout le monde peut échanger !



Les seules limites sont: **VOTRE IMAGINATION ET VOS CAPACITES**

Le journal et le site internet

Le journal comme le site répertorie les coordonnées des adhérents à jour de leur cotisation. On distingue 2 types d'annonces :

- *offres / demandes permanentes paraissant sur le journal et le site
- * offres/demandes ponctuelles diffusées par messagerie (communiquées/téléphone si adhérent sans internet).

Autres annonces : proposition d'atelier ou activité partagée (couture, sortie...)
Les adhérents se contactent directement pour organiser les échanges et rencontres proposés

La comptabilité des échanges

Les échanges sont inscrits en unités -poignées pour le SML- sur la fiche individuelle de chaque séliste. Avec celle-ci pas besoin d'égalité des services ou biens, ni de réciprocité : chacun compense quand et avec qui il le souhaite. Ex : Paul échange avec Anne qui échange avec Pierre qui échange avec Marie etc...
Pour assurer l'équité ces échanges sont comptabilisés et enregistrés 1/an sur le compte de chaque adhérent.

Evaluation des échanges

Ceux-ci sont évalués :

*de gré à gré pour les biens

*en se référant au temps consacré à l'autre pour les services, et ce quelque soit la nature du service.

La règle: 1 heure= 60 unités de SEL (poignées pour notre SEL)

Vous nous rejoignez ?

Pour faciliter ses débuts dans le SEL, le nouvel adhérent sera parrain par un(e) autre séliste.